

La commune de Saint-Maximin et l'école vous informent qu'elles n'ont pas organisé d'action de démarchage et de vente de calendrier de l'Avent.

Si vous êtes sollicités, ceci relève d'une démarche individuelle qui serait trompeuse quant à la destination des fonds collectés. Il appartient à chacun de juger de l'opportunité d'y répondre favorablement ou non.